



## Crédit fait par un ex et au nom de ma copine..

Par **jerome**, le **22/09/2008** à **17:09**

bonjour, un ex à ma compagne à fait un crédit chez finaref et au nom de cette dernière.

Il à l'argent et ma copine se voit relancée toute les semaines pour payer un pret qu'elle n'a jamais fait.

La police ne veut rien faire, elle ne veut pas enregistrer sa plainte sans contrat, chose qu'elle n'a bien sûr jamais vu ...

Elle est allé voir un avocat et il ne veut rien faire sans plainte déposée ...

Et pour couronner le tout, finaref refuse de coopérer de quelque manière que ce soit ....  
que faire?????

Par **Tisuisse**, le **22/09/2008** à **18:10**

La plainte est à adressée directement en LR/AR à

Monsieur de doyen des juges d'instruction  
(ou Monsieur le Procureur de la République)  
près du tribunal de .....

L'affaire sera automatiquement diligentée.

Là où je suis surpris, c'est que l'avocat ne veuille pas le faire. Changez donc d'avocat.

Par **jerome**, le **22/09/2008** à **19:29**

merci pour votre réponse, on peut dire que vous me sauvez la vie.... dernière question (et

désolé d'être aussi inculte...) "ou Monsieur le Procureur de la République)  
près du tribunal de ..... ?" merci et bonne soirée

Par **JamesEraser**, le **22/09/2008** à **21:15**

près du tribunal de Grande Instance à VILLE concernée  
Experatooment

Par **jerome**, le **23/09/2008** à **15:11**

merci beaucoup pour vos réponses vous m'aurez été d'un grand secours ;)